

Le petit chariot : Bilan 2008



Les 137 familles aidées en 2008

Au nombre de 137 en 2008, les familles étaient 147 en 2007, 126 en 2006, et 52 en 2005, année de la création de l'épicerie (sur les 6 premiers mois d'ouverture).

Les tendances dégagées les années précédentes continuent à s'affirmer en 2008. Les ménages les plus fragiles sont les familles monoparentales, quel que soit leur statut et, bien entendu les bénéficiaires des minima sociaux. A noter aussi la progression du nombre de ménages qui se trouvent en grande difficulté malgré au moins un salaire. Autant de situations qui démontrent la précarisation inquiétante du monde du travail : au Petit Chariot il y a presque autant de salariés que de bénéficiaires du RMI.

De plus, au-delà des chiffres, une approche qualitative permet de constater une grande tendance : la précarisation des situations des personnes qui rencontrent de lourds problèmes de santé, et l'augmentation des difficultés pour les personnes retraitées.

D'importantes difficultés apparaissent également dans les ménages qui deviennent propriétaires de leur logement. La commission a en effet remarqué à plusieurs reprises des montants de remboursements de prêts considérables, sur des durées très longues.

La commission d'accès et l'étude des dossiers

62 familles étaient inscrites au 01 janvier 2008 ;

La commission d'accès s'est réunie tous les mois pour statuer sur les demandes d'ouverture de droits.

166 demandes d'accès ont été étudiées en cours d'année (dont 67 faisaient l'objet d'un renouvellement des 3 premiers mois sur la période de 1 an) ;

Sur ces 166 demandes : 13 ont été rejetées et 8 ont été ajournées, pour être représentées le mois suivant.

Soit un total de 207 droits ouverts en 2008, dont 187 de 3 mois ; 4 de 2 mois ; 16 de 1 mois.

Dans 51 cas, c'est le reste pour vivre qui a été pris en compte pour statuer et calculer les droits (24,63 % des demandes).

La commission reste, donc, très vigilante quand à l'ouverture des droits.

La moyenne de durée d'inscription reste faible

Après 3 ans et demi d'existence, il convient de faire un rapide bilan global :

Au total, 275 familles ont été aidées, toutes communes

confondues. (111 sur Saint Marcel, 104 sur Saint Rémy, 52 sur Champforgeuil et 8 sur Sevrey)

Les familles ayant été aidées entre 3 et 6 mois depuis l'ouverture sont largement majoritaires (70,82 %). Ainsi, les familles dont les demandes d'accès sont récurrentes, sont plus rares que ce que l'on aurait pu craindre. Le dispositif d'aide alimentaire respecte, donc, l'un des principes fondamentaux du projet : permettre à des personnes de traiter des difficultés passagères et les aider à ne pas sombrer dans une précarité encore plus importante. La moyenne générale de durée d'inscription des familles est de 5,69 mois.

La situation des demandeurs en 2008

Ressources et dépenses des foyers

(prise en compte pour le calcul du QF) sensiblement les mêmes sur les 4 communes

	Ressources	Dépenses
à Champforgeuil	1156 €	721 €
à Saint Marcel	1085 €	728 €
à Saint Rémy	1111 €	812 €
à Sevrey	1248 €	761 €

Le quotient familial moyen par personne est

de 107 € (c'est-à-dire : ce qu'il reste, par mois et par personne à dépenser pour l'alimentaire et l'hygiène)

Le statut des demandeurs

Invalidité ou AAH	5	3,65 %
Arrêt de travail	8	5,84 %
Demandeur d'emploi	13	9,49 %
Bénéficiaire RMI	44	32,11 %
Salarié	39	28,47 %
Bénéficiaire d'allocations familiales	12	8,76 %
Sans ressources ou en attente d'une ouverture de droits (dont 1 demandeur d'asile)	4	2,92 %
Retraité	8	5,84 %
En formation	2	1,46 %
Création d'entreprise ou indépendant	2	1,46 %

La situation des familles

40,90% des ménages sont des familles monoparentales (dont 2,2% de pères seuls) ; 40,1% des couples avec ou sans enfants ; 18,9% des personnes seules.

L'âge moyen de tous les bénéficiaires est 24 ans.

L'hébergement des demandeurs

Accession à la propriété (4 ont terminé leurs remboursements et sont propriétaires)	21	15,32 %
Locataires	98	71,5 %
En caravane	13	9,5 %
Hébergés	5	3,6 %

Les 137 familles aidées représentent 423 personnes

Soit 190 adultes et 233 enfants (55,1%).

Les familles se répartissent ainsi :

- ▶ 31 familles à Champforgeuil, soit 100 personnes dont 43 adultes et 57 enfants ;
- ▶ 53 familles à Saint-Marcel soit 150 personnes dont 74 adultes et 76 enfants ;
- ▶ 46 familles à Saint-Rémy soit 151 personnes dont 64 adultes et 87 enfants ;
- ▶ 7 familles à Sevrey soit 22 personnes dont 9 adultes et 13 enfants.

La distribution alimentaire 2008

LES PERMANENCES

151 permanences ont été assurées en 2008 dont :

- 51 à Saint Rémy*,
- 50 à Saint Marcel
- 50 à Champforgeuil

1251 factures ont été émises, soit une moyenne de 8.28 clients par après midi de permanence, pour un montant d'achat moyen de 6,98 €.

**Le nombre de bénéficiaires de Sevrey étant peu important, ceux-ci se déplacent sur les permanences de Saint-Rémy.*

LES COLIS D'URGENCE

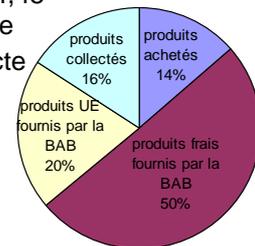
24 colis ont été distribués dont :

- 7 à des familles de Saint Rémy, (10 en 2007)
- 13 à des familles de Saint Marcel (7 en 2007)
- 3 à des familles de Champforgeuil, (4 en 2007)
- 1 à une famille de Sevrey (1 en 2007).

Les marchandises distribuées

Issues de différentes provenances, 22 tonnes de marchandises ont été distribuées :

- ◆ 15,45 tonnes de produits frais fournis par la Banque alimentaire, soit 11 tonnes de produits frais et 4,45 tonnes de produits issus de l'Union Européenne
- ◆ 3,5 tonnes de produits récoltés lors de la collecte de novembre 2007 ;
- ◆ 3 tonnes de marchandises achetées. (pour 6 tonnes l'année précédente)



La collecte alimentaire annuelle

En lien avec la Banque Alimentaire de Bourgogne,

4 tonnes de marchandises ont été récoltées grâce à la collecte de novembre 2008, pour une redistribution fin 2008 et sur l'année 2009.

86 bénévoles se sont engagés spontanément. Parmi eux, les anciens bénéficiaires du Petit Chariot estimant normal de soutenir à leur tour le dispositif sont de plus en plus nombreux

Les actions 2008

Des actions engagées en 2007 sont poursuivies, d'autres sont mises en place, toujours grâce à des partenariats forts et indispensables.

- Plusieurs actions ont permis aux participants de travailler sur l'estime de soi. En effet, un grand nombre de personnes qui viennent à l'épicerie se sentent visiblement très mal dans leur peau, se dévalorisent, n'osent pas prendre soin d'elles, sortir de chez elles, voire sortir de leur cuisine.
Afin d'impulser une dynamique d'insertion sociale et/ou professionnelle à ces personnes, la première chose est de leur permettre de reprendre confiance en elles, de leur apprendre comment prendre soin d'elles, avec le peu de moyens dont elles disposent. Sur l'année, ce travail a fait l'objet de 4 après midi : 2 ont été nommés « un temps pour moi, prendre soin de soi sans se ruiner ». Les 2 autres étaient basés sur le thème de la détente et de la perception de son corps : « détente à travers la danse orientale »
- L'accès à la culture et aux loisirs a été aussi un objectif sur cette année : Dans le cadre de la saison culturelle du Conseil Général, un groupe a assisté gratuitement à un spectacle en soirée : « Thé perché ». De plus, sur l'année, diverses sorties ont été proposées gratuitement (festival des lycéens, petites soirées de Saint Rémy, ...).
Enfin, une sortie familiale a été organisée en juillet à moindre coût : LE PAL.
- Une initiation aux gestes de premier secours a été proposée, avec l'intervention d'un formateur de la Croix Rouge, afin de permettre aux parents d'acquérir de bons réflexes en cas d'accident domestique.
- Durant la période des fêtes, une petite bourse de vêtements et jouets a été organisée.
- Présence d'une conseillère ESF de la CAF dans le bus, une fois par trimestre et par commune, avec, pour objectif d'informer sur des sujets pré-déterminés et/ou de repérer et traiter rapidement des difficultés liées à cet organisme

Au quotidien, dans le bus :

Outre le travail d'accompagnement social, différents points ont continué à être développés sur l'année :

- Un affichage de petites annonces qui permet le troc et l'échange de bons procédés, afin de développer l'entraide et la solidarité.
- Diverses actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire proposées au quotidien (conseils lors des achats, proposition de recettes de cuisine, basées sur des fruits et légumes frais, échange de trucs et astuces, ...),
- Et toujours un travail afin d'amener les bénéficiaires à tisser du lien social, en leur permettant, entre autres, de fréquenter les structures, services et activités existantes